

Compte rendu Conseil Municipal
en date du Lundi 23 Janvier 2017



Sous la Présidence de M. Le Maire Denis Launay

Présents : Nadine KIERS-PERRAULT - Gérard LIVET - Céline MENARD - Frédéric SCORNET
Jean-Marie LECHAT – Fabrice CHOMARD - Martine CHAPPELLIERE - Serge MARTIN
Alain BERARD - Claire MORIN - Laurent NOE – Jessy COCHEREL - Monique LIBERGE

Absents excusés Catherine Goupil qui a donné procuration à Martine Chapelliere
Jacqueline Zéphir
Jacky Descures

Secrétaire de séance Thérèse Le Sergent

1) Bâtiments communaux :

a) Remplacement de la toiture au Petit Maleffre

5 couvreurs sollicités, 3 ont répondu : Richard Mickaël pour 27 353,07 € HT

Entreprise Breton 24 742,27 € HT

Entreprise L'Huissier 24 784 ,34 € HT

C'est l'entreprise L'Huissier de St Victeur (Sarthe) qui est retenue

Cette entreprise a déjà travaillé pour la commune notamment pour des interventions ponctuelles. Elle se déplace rapidement.

Adopté a l'unanimité

b) Contacté 7 entreprises de peinture afin de refaire la cage d'escalier du Foyer Henri Gardien

Seulement 3 réponses : Gagneux pour 3609,41 HT

Maignan pour 4109,89 HT

Art Peindre pour 4683,96 HT soit 5620,75 TTC

C'est cette dernière qui a été retenue étant implantée sur la commune d'Arçonnay et devis très détaillé

Adopté a l'unanimité

2) Centre communal d'animations

Signature du contrat de production d'électricité

Date d'effet le 3 Octobre 2016 jusqu'au 2 Octobre 2036

Tarif 0,2539/KW

Adopté a l'unanimité

3) Affaires financières : Règlements de plusieurs factures

Travaux de voirie (abaissement des trottoirs) 1700 €
Maîtrise d'œuvre Ingérief 1020 € TTC (pour les PMR)
MVI 2150 € Régulé 1350 € HT soit 1620 € TTC
Aiga facture de 3600 € TTC à régler en 2017

Adopté à l'unanimité

4) Estimation des Domaines pour les locaux de la mairie 176 000 €

Demande à l'agence immobilière LAIR pour une autre estimation

Délibération

5) Demande d'occupation du logement d'urgence de la commune pour un agent administratif de la mairie qui est en remplacement provisoire d'un congé maladie

Adopté à l'unanimité moyennant un loyer de 250 € hors charges

6) Création d'un poste administratif pour le remplacement de Stéphanie en arrêt maladie

Adopté à l'unanimité

7) Voirie Estimation financière pour l'enfouissement des réseaux : Rue des Grandes Haies Rue du Parc Poisson Rue du Moulin à Vent
Electricité = 140 000 € HT
Téléphone = 72 000 € HT
Coût des travaux : 212 000€ dont 118 000 € pour la commune, le reste étant subventionné par le Conseil Général
Sécurisation des chemins piétonniers

Délibération adoptée

8) Renouvellement contrat 60 Pub

Taxe locale sur la publicité extérieure(TLPE) Forfait annuel 12 250 € à GO pub pour récupérer les taxes sur les publicités des enseignes locales.

Adopté à l'unanimité

9) Vie Associative

L'Association Marching Band d'Arçonnay demande une subvention de 200 € pour jouer aux Cérémonies du 11 Novembre et du 8 Mai

Adopté à l'unanimité

10) Questions diverses

La séance du Conseil Municipal est levée à 22 heures